



Assemblée

Distr. générale
5 juin 2018
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième session

Kingston, 2-27 juillet 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des demandes d'admission au statut d'observateur
présentées conformément au paragraphe 1, lettre e),
de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée**

Demande d'admission au statut d'observateur présentée par l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon, conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée

Note du Secrétariat

1. Le 4 juin 2018, l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon a adressé au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins une lettre de demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité. Le texte de cette lettre et les renseignements complémentaires communiqués par le demandeur figurent à l'annexe de la présente note.
2. Le paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée dispose que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.
3. Les paragraphes 5 et 6 du même article disposent en outre que les observateurs visés au paragraphe 1, lettre e), précité peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs activités, et que les exposés écrits qu'ils présentent sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le Secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.

* [ISBA/24/A/L.1](#).



Annexe

Lettre datée du 31 mai 2018, adressée au Secrétaire général de l’Autorité internationale des fonds marins par le Président de l’Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon

L’Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon prie l’Assemblée de l’Autorité internationale des fonds marins de bien vouloir approuver la présente demande d’admission au statut d’observateur présentée conformément au paragraphe 1, lettre e), de l’article 82 du Règlement intérieur de l’Assemblée.

La principale mission de l’Organisme est de contribuer à l’avancement de la recherche universitaire, des sciences de la mer et des technologies marines par les activités de recherche fondamentale, de développement et de coopération en matière océanographique qu’il mène au profit de la paix et du bien-être de l’humanité.

Le 1^{er} avril 2014, l’Organisme a lancé un important Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines chargé de mener les travaux nécessaires pour répondre aux besoins considérables des activités d’exploration des ressources. Ce centre étudie la genèse des sulfures polymétalliques, des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse et des nodules polymétalliques, qui sont généralement considérés comme une source potentielle considérable de minerais ; il étudie aussi un système de génération de méthane, gaz qui est une source potentielle d’énergie propre. En outre, le Centre de génie et de technologie marine de l’Organisme, qui travaille depuis longtemps à la mise au point de véhicules sous-marins autonomes, continuera de perfectionner ces véhicules ainsi que des véhicules téléguidés destinés à l’exploration des ressources du plancher océanique. Ces initiatives sont en cohérence avec la valorisation rationnelle des ressources minérales des fonds marins que promeut l’Autorité.

Veuillez consulter la pièce jointe pour de plus amples renseignements sur l’Organisme.

Nous prions respectueusement l’Assemblée d’accorder le statut d’observateur à l’Organisme et nous attendons avec intérêt de pouvoir établir avec elle un partenariat durable et mutuellement avantageux.

Le Président
(*Signé*) Asahiko **Taira**

Pièce jointe

1. Nom de l'organisation

Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon

2. Adresse

2-15, Natsushima-cho, Yokosuka-city, Kanagawa, 237-0061
Japon

3. Nom, titre et adresse des principaux représentants proposés

Asahiko Taira
Président
Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon
2-15, Natsushima-cho, Yokosuka-city, Kanagawa, 237-0061
Japon

Tomohiko Fukushima
Référént principal et chercheur
Groupe de recherche sur l'environnement et la génération de ressources
Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines
Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon
2-15, Natsushima-cho, Yokosuka-city, Kanagawa, 237-0061
Japon

4. Mission et objectifs de l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon

La principale mission de l'Organisme est de contribuer à l'avancement de la recherche universitaire, des sciences de la mer et des technologies marines par les activités de recherche fondamentale, de développement et de coopération en matière océanographique qu'il mène au profit de la paix et du bien-être de l'humanité.

5. Historique

Le Centre japonais des sciences et techniques marines a été créé en 1971 au sein de l'Agence pour la science et la technologie du Japon, sur la recommandation d'organisations nationales et économiques japonaises, afin de promouvoir la valorisation du milieu marin. En 2004, ce centre a été transformé en un établissement indépendant, l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon. En 2015, l'Organisme a acquis le statut d'organisme national de recherche-développement.

Le 1^{er} avril 2014, l'Organisme a lancé le Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines et chargé celui-ci de mener, en collaboration avec les institutions nationales et étrangères concernées, les travaux de recherche-développement nécessaires pour répondre aux besoins considérables des activités d'exploration des ressources. Depuis, il a aussi commencé à collaborer avec l'Autorité internationale des fonds marins. L'Organisme a organisé avec l'Autorité un atelier consacré à un projet intitulé « EcoDeep » qui portait sur les aspects écologiques des événements hydrothermaux et des dépôts de sulfures massifs et dont les recommandations ont été publiées dans l'étude technique n° 18 de l'Autorité.

6. Organisation

L'Organisme compte les trois grands secteurs suivants : recherche, développement et opérations, et administration. Le secteur de la recherche se divise en deux domaines d'activité : la recherche-développement stratégique et la recherche fondamentale. La recherche-développement stratégique a pour objet de proposer des solutions aux questions sociales en favorisant la collaboration entre champs de recherche. La recherche fondamentale a pour objet de réaliser des études très poussées dans des domaines spécifiques. Le secteur du développement et des opérations compte trois centres : le Centre de génie et de technologie marine, qui gère les navires de recherche océanographique et les activités d'ingénierie correspondantes ; le Centre d'informatique et de technologies des sciences de la Terre, qui gère le super-ordinateur Earth Simulator et sa base de données ; le Centre pour l'exploration profonde de la Terre, qui gère le navire utilisé pour effectuer les forages et les carottages en haute mer (le *Chikyu*), un laboratoire d'analyses et un dépôt de carottes.

Dans le domaine « recherche-développement stratégique » de son secteur « recherche », l'Organisme a inauguré un Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines et l'a chargé de faciliter l'exploitation des ressources sous-marines en menant des activités d'exploration et de recherche très poussées s'appuyant sur son expérience considérable et sur les technologies dont il s'est doté. Le Centre s'emploie surtout à étudier l'origine des dépôts hydrothermaux des fonds marins, des encroûtements cobaltifères, des boues riches en terres rares et en yttrium et de l'hydrate de méthane, ainsi qu'à mettre au point des techniques de prospection et des méthodes d'évaluation environnementale efficaces. Les quatre grands objectifs scientifiques énumérés ci-après sont du ressort de la structure de recherche-développement du Centre :

- Rechercher l'origine des dépôts hydrothermaux des fonds marins et élaborer les techniques permettant de les prospector ;
- Rechercher l'origine des encroûtements cobaltifères et des boues riches en terres rares et en yttrium et mettre au point des techniques permettant de trouver des minerais de grande qualité ;
- Rechercher l'origine des hydrocarbures présents sur les fonds marins et mettre au point le cycle continu du carbone et de l'énergie ;
- Élaborer des méthodes permettant d'évaluer l'impact sur l'environnement.

7. Activités récentes

L'Organisme mène ses activités selon un plan à moyen terme aligné sur des objectifs à moyen terme fixés par le Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des techniques du Japon. En avril 2014, il a lancé l'exécution de son troisième plan à moyen terme. Dans le cadre de ce plan, il fait de la recherche appliquée et élabore des projets répondant de façon globale aux besoins nationaux et à ceux de la population. Ces projets comprennent des activités de recherche-développement dans les domaines des ressources sous-marines, de l'évolution de l'environnement, notamment marin, des zones sismogéniques, des biosciences marines et du génie ; la promotion d'une connaissance exhaustive des forages océaniques et d'une informatique de pointe ; et la constitution d'une base de recherche-développement permettant de repousser les frontières de la recherche océanographique.

Le Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines lancé le 1^{er} avril 2014 est au cœur de nos activités sur les ressources sous-marines. Grâce à lui, l'Organisme a pu étudier la genèse des dépôts hydrothermaux sous-marins et des

encroûtements cobaltifères de manganèse, qui sont généralement considérés comme une source potentielle considérable de minerais ; il a également étudié un système de génération du méthane, gaz qui est une source potentielle d'énergie propre.

En outre, l'Organisme perfectionne des véhicules sous-marins autonomes et des véhicules téléguidés destinés à l'exploration des ressources sous-marines. Il exploite également le navire de recherche *Kaimei* depuis 2016. Ce navire est équipé pour étudier efficacement la distribution des ressources sous-marines sur de larges portions des fonds marins et il est doté de tout le matériel de recherche scientifique nécessaire pour étudier la genèse des dépôts de minéraux et de minerais.

L'Organisme, grâce à ses activités de recherche-développement sur les ressources sous-marines et à ses installations, ses navires et son matériel de recherche, a facilité les travaux de recherche-développement nécessaires pour explorer et utiliser les ressources sous-marines présentes dans les eaux territoriales du Japon.

8. Mesure dans laquelle les objectifs de l'Organisme pour les sciences et technologies géologiques et océanographiques du Japon concordent avec ceux de l'Autorité internationale des fonds marins et contribuent à leur réalisation

L'Organisme mène les activités de recherche-développement les plus poussées au monde, notamment dans les sciences de la mer, de la Terre et de la vie. Il a lancé le 1^{er} avril 2014 un important Centre de recherche-développement sur les ressources sous-marines chargé de mener les travaux nécessaires pour répondre aux besoins considérables des activités d'exploration des ressources. Ce centre étudie la genèse des sulfures polymétalliques, des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse et des nodules polymétalliques, qui sont généralement considérés comme une source potentielle considérable de minerais ; il étudie également un système de génération du méthane, gaz qui est une source potentielle d'énergie propre. En outre, le Centre de génie et de technologie marine de l'Organisme, qui travaille depuis longtemps à la mise au point de véhicules sous-marins autonomes, continuera de perfectionner ces véhicules ainsi que des véhicules téléguidés destinés à l'exploration des ressources des fonds marins. Ces initiatives sont en cohérence avec la valorisation rationnelle des ressources minérales des fonds marins que promeut l'Autorité.

Les chercheurs de l'Organisme ont participé à des ateliers organisés par l'Autorité et exprimé leur opinion sur la valorisation rationnelle des ressources minérales des fonds marins au cours de manifestations portant sur des sujets tels que les méthodes taxonomiques et la normalisation, l'établissement de zones témoins d'impact et la protection de ces zones témoins dans la Zone, et la stratégie de gestion de l'environnement de l'Autorité dans la Zone. En outre, l'Organisme a organisé, en collaboration avec l'Autorité, un atelier sur les aspects écologiques des événements hydrothermaux et des dépôts de sulfures massifs et publié les recommandations de cet atelier dans l'étude technique n° 18 de l'Autorité. L'Organisme continuera à promouvoir les technologies et la recherche sur les ressources minérales des fonds marins et sur l'évaluation des impacts sur l'environnement, et il fournira au monde des informations qui faciliteront une valorisation rationnelle du patrimoine commun de l'humanité.